

ABEILLES ET APICULTURE DANS L'ICONOGRAPHIE MÉDIÉVALE

Perrine MANE*

Résumé

L'iconographie médiévale confirme les rapports privilégiés qu'entretiennent depuis toujours les hommes et les abeilles. A condition d'être confrontées aux sources écrites, les miniatures nous restituent les formes et les matières des ruches, les lieux d'installation du rucher, sa protection et son importance numérique. Elles nous font pénétrer dans la quotidienneté de l'apiculteur, décrivent ses techniques comme la capture des essaims et la récolte du miel ou encore dévoilent son costume professionnel.

Summary

Bees and bee-keeping in the Medieval iconography

The medieval iconography underlines the privileged relationships which have always taken place between men and bees. Provided they are always confronted with written documentation, the illuminations give back the shapes and materials of the hives, the conditions of the apiary location, its protection and its numerical importance. They introduce us into the bee-keeper's daily work, show his techniques such as the capture of swarms or the collection of honey and even reveal his working clothes.

Mots clés

Abeille, Apiculture, Moyen Age, Iconographie.

Key words

Bee, Bee-keeping, Middle Ages, Iconography.

Au Moyen Age, le miel joue un rôle primordial à plusieurs titres. Si le sucre de canne est connu depuis l'Antiquité, son utilisation reste très rare ; jusqu'au XVII^e siècle, c'est le miel qui est employé dans l'alimentation. Il entre aussi dans la confection de nombreuses boissons et tient une part non négligeable dans la thérapeutique médiévale. Outre le miel, les abeilles fournissent encore la cire dont il est fait une énorme consommation pour le luminaire civil et surtout religieux.

L'importance de la production des abeilles jusqu'à une époque tardive explique l'intérêt que suscitèrent ces insectes depuis des temps reculés. Dès l'Antiquité, nombreux sont ceux qui se préoccupèrent de la physiologie et du comportement des

abeilles (Billiard, 1900). Aristote avait fait preuve d'une remarquable connaissance de leur morphologie et de leurs habitudes, en particulier dans son *Histoire des animaux* (Billiard, 1900 ; Petit et Théodoridès, 1962 ; Chauvin, 1968). D'autres auteurs reprirent par la suite ses observations. En fait Plinie, Caton, Varon, Columelle, Celse, Elien, Palladius ou Hygin n'apportèrent que peu d'informations complémentaires (Billiard, 1900). Ils déformèrent plutôt ses écrits, en introduisant des légendes (1). Quant à Virgile, c'est sous une forme poétique qu'il reprit ces mêmes savoirs dans le quatrième livre des *Géorgiques* (Billiard, 1900).

Nombreuses sont les copies médiévales de ces textes antiques mais quelques

* CRH - C.N.R.S.

(1) Ainsi le mythe d'Aristée rapportait que les abeilles naissaient de la décomposition d'un cadavre de taureau ou de bœuf. Il faudra attendre le XVI^e siècle pour voir cette spéculation infirmée (Billiard, 1900, 1928 ; Marchenay, 1979 ; Collomb, 1981).



Pl. 1. Londres, Victoria et Albert Museum, L 1504–1896, livre 11.



Pl. 2. Cambridge, University Libr., ms.
Ee 5, f. 45.



Pl. 3. Paris, BN, Fr 9136, f. 126.

exemplaires seulement sont décorés. Si l'on possède plusieurs versions de l'*Historia Naturalis* de Pline l'Ancien ornées de miniatures relatives aux insectes, peu de copies d'Aristote, de Caton ou de Varon comportent des illustrations d'abeilles ou de ruches. Par contre les *Géorgiques* de Virgile, en grande faveur au Moyen Age, consacrent à peu d'exceptions près une miniature à l'apiculture. Ces images ont d'autant plus de valeur qu'elles proviennent de centres de production très divers (France, Italie ou encore Flandres) et s'évalent tout au long du Moyen Age.

Jusqu'au XIIIe siècle, les compilateurs médiévaux, philosophes, naturalistes ou agronomes, se réfèrent sans cesse aux écrits des auteurs antiques. Ainsi Vincent de Beauvais (1190-1264), dans un paragraphe de son *Speculum naturale* portant sur les abeilles, ne fait qu'emprunter à plusieurs auteurs (Delort, 1985). Quant au *De animalibus*, terminé en 1270 par Albert Le Grand, une partie de l'ouvrage est directement inspirée d'Aristote (2) (Chauvin, 1968 ; Delort, 1985). Ces oeuvres n'apportent guère de documents iconographiques : si l'abeille y est parfois figurée, elle est exceptionnellement associée à la ruche ou à la production de miel.

Alors que l'intérêt pour les abeilles est manifeste dans les articles de loi qui leur sont réservés (3), les traités d'agriculture, rares au Moyen Age, ne mentionnent que brièvement les pratiques de l'apiculteur, notamment dans la *Housebondrie* écrit au XIVe siècle par l'anglais Walther de Henley (Grand et Delatouche, 1950). Dans le *Traité d'Agriculture* écrit par Pier' de Crescenzi vers 1307, un chapitre du livre

sur les animaux de la ferme décrit bien les "moeurs, élevage et vie des mouches à miel". Mais curieusement les nombreuses copies enluminées (4) n'illustrent jamais ruches ou abeilles. Ce n'est qu'à la fin du XVe et au début du XVIe siècle que plusieurs versions imprimées de ce texte fournissent de précieuses images sur l'apiculture.

A partir du XIIIe siècle surtout, le Moyen Age voit se multiplier les encyclopédies qui regroupent des connaissances très variées, les recueils de recettes médicales ou encore les herbiers. Si ces ouvrages ne portent pas directement sur les insectes, ils incluent souvent des notices ou digressions relatives aux abeilles. Ainsi le *Livre des propriétés des choses* de Barthélemy L'Anglais (Klingender, 1971) ou le *Livre des simples médecines* de Platearius, *Le Livre du Trésor* rédigé par Brunet Latin ou encore le *Tacuinum Sanitatis* d'Albucasis consacrent une rubrique aux abeilles ou au miel. Du fait de leur vaste succès, ces oeuvres sont abondamment copiées, particulièrement aux XIV et XVe siècles (5), et, en grande majorité, apuient leurs explications sur des illustrations didactiques fort intéressantes.

En plus de ces livres de compilation, de nombreux *Bestiaires* mentionnent les abeilles. Ils s'inspirent du premier bestiaire chrétien, le *Physiologus*, qui date du IIe siècle de notre ère, et fut maintes fois reproduit durant les siècles suivants. Ce texte, d'une étonnante naïveté, met en parallèle la vie des abeilles avec Dieu et les saints, la douceur du miel avec celle des lectures spirituelles (Chauvin, 1968). Le succès de cette oeuvre, notamment au XIIIe siècle, se mesure aussi bien aux nombreuses va-

(2) Aristote est traduit par Michel Scot vers 1260.

(3) Que ce soit dans le *Bechbretha*, en vigueur en Irlande dès le milieu du VIIe siècle (Charles-Edwards et Kelly, 1983) ou dans les recueils législatifs du Pays de Galles ou encore, pour le Gwent et l'Aschenfield, le *Domesday Book*.

(4) Nous connaissons dix-huit exemplaires enluminés de ce texte (Mane, 1985).

(5) Le mot *avette* pour désigner l'abeille est courant au XVe siècle (Marchenay, 1979).

riantes écrites (6) qu'à la multiplication des versions, le plus souvent décorés.

Outre les ouvrages à intention scientifique ou traitant des animaux, des livres (7) religieux donnent quelques informations. Si la Bible contient quelques allusions aux abeilles ou au miel, rares sont les illustrations en rapport avec l'apiculture dans les versions enluminées. Pourtant les rouleaux d'*Exultet* (8) (Klingender, 1971), produits essentiellement en Italie méridionale entre 970 et le XIIIe siècle, offrent plusieurs figurations des abeilles mais aussi des gestes de l'apiculteur. Ce poème liturgique, récité au cours de l'office de vigile du Samedi Saint, évoque non seulement l'activité des abeilles (9), mais il introduit aussi leur image (10) à côté de la Vierge de la Nativité car l'abeille, croyait-on, se reproduisait par parthénogénèse, symbole de la virginité (11).

Les calendriers, dès le XIIe siècle (12), mais surtout aux XIVe (13) et XVe siècles (14), période où les miniaturistes se préoccupent de détails réalistes, insèrent parfois des ruches comme éléments

du paysage ; situées à côté d'oisillons dans un nid, elles peuvent signifier le retour du printemps (15).

Cette attention pour les abeilles se retrouve aussi dans quelques marges de livres de prières (Psautiers ou Heures), du XIIe au XVIe siècle ; ruches et insectes y côtoient des scènes de genre où les animaux jouent souvent un rôle prépondérant. Parfois, comme dans le bas d'un folio d'un *Graduel* (16), la ruche tenue par un jeune enfant a alors un sens allégorique, celui du miel, symbole de la connaissance (17).

Enfin en plus de ces textes à consonance scientifique ou religieuse, d'autres ouvrages profanes contiennent quelques illustrations relatives aux abeilles, par exemple la *Mer des histoires* de Guido Colonna ou encore le livre de la *Fleur de vertu* dans lequel les ruches attirent les ours et sont alors associées à la gourmandise (18).

Les ruches

Dans l'évolution de l'apiculture, on peut distinguer trois périodes selon la

-
- (6) Par exemple le *Bestiaire moralisé* ou encore le *Bestiaire d'amour* rimé de Richard de Fournival.
 - (7) Ainsi Thomas de Cantimpré, outre les quatre livres du *De Natura Rerum* dans lequel il décrit près de quatre cents animaux dont l'abeille (Livre 9, 1), compose en 1260 le *Bonum Universale Apibus*, destiné aux Dominicains, dans lequel il établit des parallèles entre cet ordre et la ruche (Collomb, 1981). L'église a également été comparée à la ruche par Saint Ambroise, les âmes des fidèles en étant les abeilles.
 - (8) Vingt-huit exemplaires sont conservés.
 - (9) *Alitur liquantibus ceris, quas in substantia pretiose huius, lampadis apis mater exduxit. apis ceteris que subiecta sunt homini animantibus antecellit* (Cavallo, 1973).
 - (10) *Exultet* 1 de Gaète et *Exultet* 1 du Monastère du Mont Cassin.
 - (11) Les vierges étaient censées échapper aux piqûres des abeilles (Marchenay, 1979).
 - (12) Stuttgart, Württ. Landesbibl., Hist Folio 415, f. 17v.
 - (13) Oxford, Bodleian, Rawlinson D 939.
 - (14) *Heures de Rohan, Très Riches Heures du Duc de Berry* ou encore *Bréviaire Grimani*.
 - (15) Oxford, Bodleian, Rawlinson D 939, mois de mai.
 - (16) Heidelberg, Bibl. Univ., Salem II.16.
 - (17) Les abeilles sont également figurées comme emblèmes de l'éloquence et associées à Saint Ambroise qui reçut à sa naissance un rayon de miel sur les lèvres. La symbolique chrétienne reprend alors la relation entre miel et éloquence héritée, par exemple, de Xénophon ou de Pline (Marchenay, 1979).
 - (18) Nous retrouvons un ours gourmand ouvrant une ruche sur les stalles du XVe siècle de la Nativité de Marie de Kempen ou encore dans l'exemplaire des *Discorides* conservé à Modène (Bibl. Estense, Lat 933, f. 92).

forme et la fonction des ruches : la première concerne les ruches dites à rayons fixes où les abeilles suspendent leurs rayons à une paroi supérieure non mobile ; la seconde voit l'apparition de pièces amovibles, calottes ou hausses, qui sont rajoutées dans la partie supérieure des ruches à rayons fixes ; ce n'est qu'ensuite que se répandent les ruches à cadres mobiles. Ces deux derniers types de ruches ne sont pas en usage au Moyen Age. Seules les ruches à rayons fixes sont alors diffusées. Elles offrent une grande variété de formes et de matériaux, révélatrice non seulement de particularismes régionaux mais aussi d'une fabrication personnalisée, les paysans construisant souvent eux-mêmes leurs ruches à partir des ressources locales.

Ruches-troncs ou caisses

D'une utilisation courante en Gaule (Legros, 1969), les ruches constituées d'un tronc creusé sont relativement rares dans l'iconographie médiévale. Seules quelques enluminures italiennes les figurent alors que leur diffusion est attestée dans le Midi de la France comme en Espagne.

Ces ruches sont celles qui se rapprochent le plus du lieu de vie naturel des abeilles. En effet en région forestière, les abeilles, livrées à elles-mêmes, se logent dans le creux des arbres (Marchenay, 1979). D'ailleurs d'après les sources écrites, il était fréquent, au Moyen Age, de récolter un essaim sauvage dans la forêt en coupant une partie du tronc où il s'était réfugié et de rapporter la pièce de bois au rucher. Selon P. Boyé, des documents lorrains des XIV^e et XV^e siècles

font état de "troncs de chêne et de hêtre pleins de mouchettes qui, en attendant l'instant favorable pour une récolte, gisent épars sur le sol, à proximité du rucher dont ils font partie intégrante à côté des diverses ruches" (Boyé, 1906).

Si sur les images, les ruches ont l'aspect cylindrique du tronc d'arbre, il est souvent difficile de savoir s'il s'agit de véritables troncs ou si la forme seulement en a été copiée. En effet dans une *Historia Naturalis* de Pline (19), la couleur blanchâtre de la ruche veut-elle évoquer une surface écorcée ou peinte (Pl. 1) ? Le même problème se pose pour les ruches grises ou vertes d'une copie des *Géorgiques* (20) (Pl. 2). Il est vrai qu'avant de les transformer en ruches, on écorçait les troncs des conifères pour les protéger de la vermine et que seules les ruches fabriquées à partir des feuillus conservaient leur écorce (Legros, 1969).

Ces troncs sont percés à mi-hauteur d'un trou de vol : il peut être petit et rectangulaire comme dans un exemplaire des *Géorgiques* (21) (Pl. 2) ou au contraire large et circulaire dans le Pline de Londres (22) (Pl. 1).

Il existe d'autres ruches cylindriques, toujours d'origine italienne, qui sont, quant à elles, composées de planches de bois accolées : dix planches écorcées dans un *Dioscoride* (23) (Fig. 1), douze à l'emboîtement bien visible dans un *Exultet* conservé à Bari (24). Ces deux ruches sont de couleur blonde ; il est pourtant impossible de préciser le bois utilisé.

(19) Londres, Victoria et Albert Museum, L 1504-1896, livre 11.

(20) Cambridge, University Libr., ms. Ee 5, f. 45.

(21) Cambridge, University Libr., ms. Ee 5, f. 45.

(22) Victoria et Albert Museum, L 1504-1896, livre 11. Cette taille est peu vraisemblable, une dimension réduite s'imposant pour empêcher l'accès de la ruche aux prédateurs mais aussi pour lutter contre les brusques variations de température.

(23) Modène, Bibl. Estense, Lat 933, f. 92.

(24) Trésor de la Cathédrale, ms. 1.



Fig. 1. Modène, Bibl. Estense, Lat 933, f. 92. (Dessin Brigitte Parent)

Ces dernières ruches ne dépassent guère soixante centimètres de haut ; leur taille est relativement modeste comparée aux ruches-troncs qui atteignent un mètre vingt (25).

Largement attestées dès l'Antiquité (26), mentionnées par les sources écrites médiévales en Provence, en Italie centrale et méridionale, en Espagne ou encore au Portugal, les ruches, confectionnées d'une bande d'écorce de chêne-liège détachée du tronc puis reconstituée en cylindre (Legros, 1969 ; Marchenay, 1979) n'apparaissent pas dans l'iconographie.

Quant à la ruche verticale, dérivée de la ruche-tronc, elle est exceptionnellement figurée alors que son aire de distri-

bution est la même que celle des ruches cylindriques (Legros, 1969). Elle est formée de quatre planches clouées et obturée au sommet par un couvercle ; des trous de vol sont pratiqués à la partie inférieure (27) (Pl. 7). Ce parallélépipède droit mesure environ un mètre de haut et vingt-cinq centimètres de large.

La ruche-caisse, déjà très répandue dans l'Antiquité grecque et romaine (Legros, 1969), est représentée, concurremment aux ruches-troncs, dans la quasi-totalité des ruchers italiens, en particulier dans des rouleaux d'*Exultet*, produits en Italie méridionale entre le XI^e et le XIII^e siècle (28) (Fig. 2 ou Pl. 5). Hormis ce pays, ces ruches sont absentes des manuscrits occidentaux.

Ces ruches-caisses sont composées de larges planches de bois. S'agit-il de résineux, bois conseillé par Columelle car éloignant la teigne (Billiard, 1900 ; Marchenay, 1979) ? La couleur blonde de plusieurs ruches pourrait l'indiquer (29). Dérivant sans doute d'un simple tronc d'arbre couché sur le sol, ces ruches ont la forme d'un parallélépipède allongé (30). Les planches sont maintenues entre elles par des clous comme le montrent nettement les ruches des *Géorgiques* de l'Escorial (31) (Fig. 3). Toujours de taille imposante, elles atteignent généralement un mètre de longueur (32) et peuvent parfois dépasser un mètre cinquante (33), pour une largeur et une hauteur d'environ trente centimètres.

(25) D'après l'échelle humaine.

(26) Déjà citées par Pline dans l'*Historia Naturalis* (21, 47), Varron, Virgile, Columelle, Palladius assuraient que ce sont les meilleures ruches avec les troncs évidés. Elles présentent en effet l'avantage d'une bonne isolation thermique et d'une fabrication très aisée (Billiard, 1928 ; Legros, 1969).

(27) Par exemple à Oxford, Bodleian, Rawlinson G 98, f. 49v.

(28) Il ne faut pas négliger le phénomène des copies dans une zone de production peu étendue géographiquement.

(29) Par exemple *Exultet* du Vatican (Barb Lat 592) ou *Géorgiques* de l'Escorial, Bibl. monastère, S II 19, f. 41.

(30) Faisant exception, un manuscrit grec des *Homélies* de Grégoire de Naziance (Paris, BN, Gr 533, f. 34v), du XI^e siècle, montre deux ruches constituées de planches qui adoptent l'une la forme triangulaire, l'autre celle d'un demi-cylindre.

(31) Escorial, Bibl. monastère, S II 19, f. 41.

(32) Bibl. du Vatican, Barb Lat 592.

(33) Escorial, Bibl. monastère, S II 19, f. 41 ou Mirabella, Archives de la Collégiale, *Exultet*.

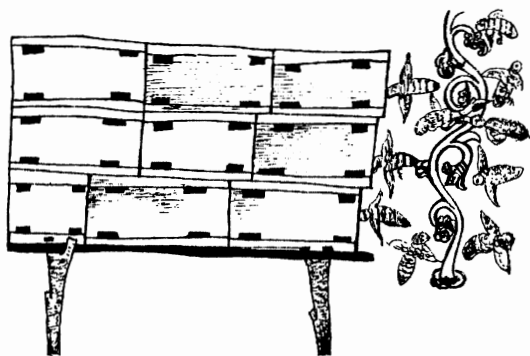


Fig. 2. Rome, Bibl. Casanatense, 724 B 13.
(Dessin Brigitte Parent)

Dans la plupart de ces ruches, les trous de vol sont de très petites dimensions mais nombreux. Ainsi trois trous circu-

lares contigus constituent l'accès dans les ruches de Troia (34) tandis que quatre fentes rectangulaires sont réparties à chacun des coins dans un *Exultet* conservé à Rome (35) (Fig. 2). Seules les caisses d'un Virgile (36) semblent complètement ouvertes sur leurs petits côtés (Fig. 3); sans doute ceux-ci sont-ils constitués par deux cloisons mobiles qu'il est possible de rapprocher ou d'éloigner (Marchenay, 1979). A ce propos, Pline écrivait déjà : "l'opercule sera poussé en dedans si la ruche est trop grande ou si la miellée donne peu, de peur que, découragées, les abeilles renoncent à travailler; on le ramènera peu à peu en arrière, les trompant ainsi sur le progrès de leur ouvrage" (Billiard, 1900).

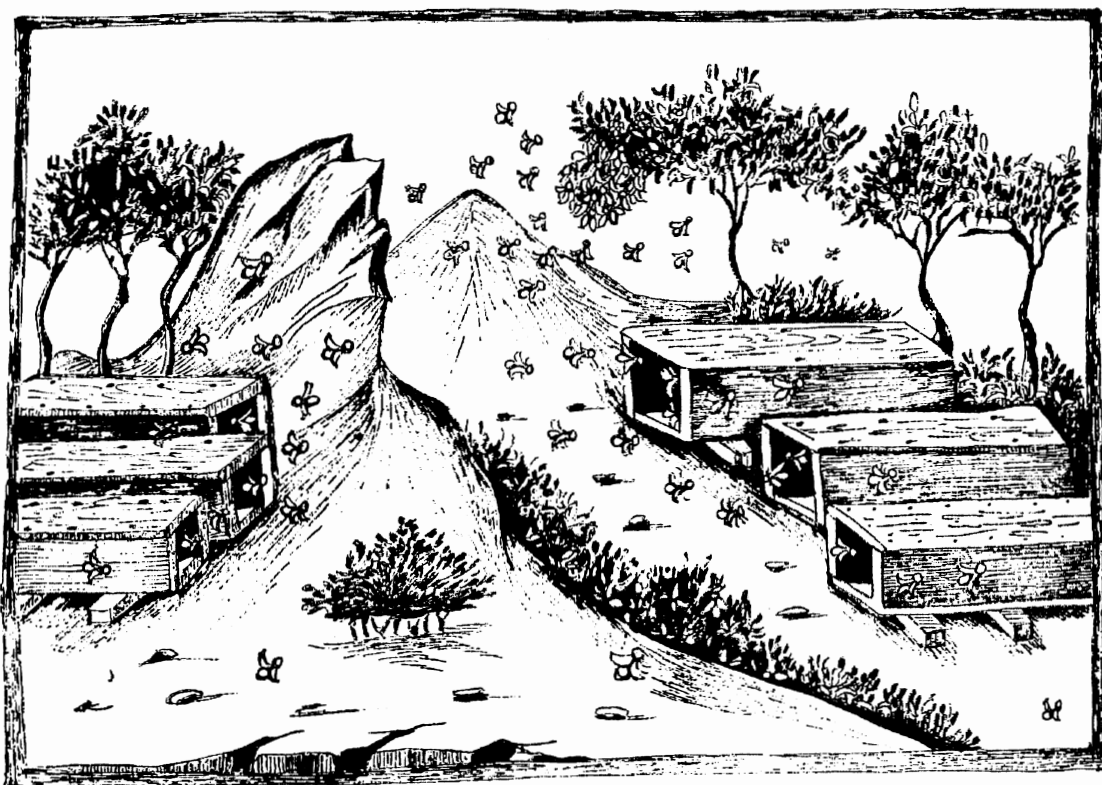


Fig. 3. Escorial, Bibl. monastère, S II 19, f. 41. (Dessin Brigitte Parent)

- (34) *Exultet* 3 des Archives de la Cathédrale.
- (35) Bibl. Casanatense, 724 B 13.
- (36) Escorial, Bibl. monastère, S II 19, f. 41.

La récolte du miel dans deux *Exultet* (37) (Pl. 5) permet d'apercevoir l'intérieur de ces ruches. Des croisillons faits de planchettes de bois fixent l'écartement des côtés et servent aussi au maintien des rayons.

Ruches d'éclisses

Les ruches les plus fréquentes dans l'iconographie médiévale sont composées d'éclisses de bois tressées. Cette sorte de "panier", déjà utilisée dans l'Antiquité romaine (38) et qui s'est perpétuée en Gaule (Legros, 1969; Marchenay, 1979), a connu une très large expansion au Moyen Age. Les ruches figurent en effet aussi bien sur des enluminures provenant d'Angleterre que de la France du Nord, des Flandres ou encore de Rhénanie, alors qu'elles sont pratiquement absentes des manuscrits méridionaux.

Plusieurs types sont repérables à travers les images. Certaines de ces ruches montrent une surface extérieure côtelée (39) constituée par des éclisses tressées régulièrement autour d'une armature (Fig. 4 ou Pl. 4 et 7). Aucun enduit n'est visible et l'isolation contre l'humidité et les variations thermiques devait être médiocre. Plus fréquemment ce tressage est recouvert d'un enduit brunâtre. Parfois les baguettes servant au tressage apparaissent à travers la couche protectrice, produisant une alternance de creux et de bosses de faible épaisseur (40) (Fig. 5);

le plus souvent les éclisses sont complètement recouvertes et les ruches présentent une surface uniforme parfaitement lisse (41) (Fig. 7, 8 et 10 ou Pl. 3). Cet enduit est toujours brun foncé, confirmant ainsi les sources écrites qui indiquent la bouse de vache (42), déjà employée durant l'Antiquité (Billiard, 1900), comme la couverture la plus courante (43) (Marchenay, 1979).

Toutes ces ruches sont tressées sur un squelette de vannerie qui consiste en une branche écorcée. Cette baguette est fendue

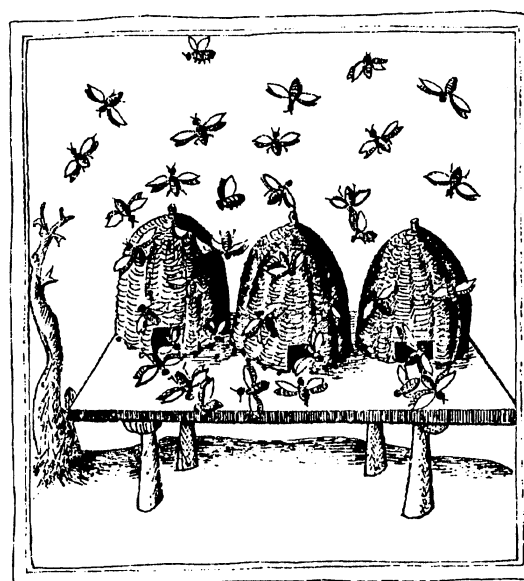


Fig. 4. Paris, BN, Lat 9333, f. 91v.
(Dessin Brigitte Parent)

- (37) *Exultet* du Vatican (Barb Lat 592) et de Mirabella (Archives de la Collégiale).
- (38) Les spécialistes considèrent ces ruches moins lourdes et plus maniables que les ruches-troncs, comme une innovation des peuples pasteurs nomades (Marchenay, 1979).
- (39) Par exemple à Chantilly, Condé, ms. 64, f. 2v, Paris, BN, Lat 9333, f. 91v, Rome, Bibl. Casanatense, ms. 459 ou ms. 4182, f. 181, Heidelberg, Bibl. Univ., Salem II.16, f. 41, Lyon, Bibl. Univ., ms. 27, f. 51, Vienne, Öst. Nat. Bibl., sn 2644, Bruxelles, Bibl. Royale, ms. 9507, f. 1 ou encore Valence, Bibl. Univ., ms. 780, f. 28v.
- (40) Par exemple à Paris, BN, Fr 1877, f. 21v ou 42v et Florence, Bibl. Laurenziana, Pal 69, f. 18.
- (41) Comme à Bruxelles, Bibl. Royale, ms. IV 1024, f. 136v ou Paris, BN, Lat 9471, f. 13, Fr 9136, f. 126 ou encore Fr 12321, f. 152. Faisant exception le revêtement des *Géorgiques* de Dijon (BM, ms. 493, f. 45) est craquelé.
- (42) Le mortier ou *pourget* pouvait aussi être composé d'argile grasse, de terre glaise, de cendres de bois, de chaux ou encore d'un mélange de plusieurs de ces éléments additionné d'eau ou de vinaigre. Ces recettes locales ne sont pas repérables à travers les images (Marchenay, 1979).
- (43) Varron et Pline la préconisent arguant que les abeilles aiment l'odeur de la bouse de vache. Columelle conseille même de façonner entièrement certaines ruches avec du fumier (Billiard, 1900; Marchenay, 1979).



Fig. 5. Paris, BN, Fr 1877, f. 42v. (Dessin Brigitte Parent)

en plusieurs faisceaux qui forment les arêtes verticales de l'armature autour desquelles les éclisses sont tressées horizontalement (Legros, 1969). Le nombre de ces côtes varie de façon notable. Si quatre (44) (Pl. 6) ou six quartiers (45) modèlent la forme de quelques ruches, il est vrai très hautes et étroites, plus souvent les paniers sont constitués de huit (46) ou douze arêtes (47) (Fig. 4). Quelques ruches comptent même jusqu'à seize côtes (48) (Fig. 5).

Dans quelques cas, les côtes se prolongent dans la partie inférieure, formant ain-

si des pieds courts qui peuvent reposer soit directement sur le sol (49) (Pl. 6), soit s'appuyer sur la table d'envol (50) (Fig. 4). Il est plus fréquent que les extrémités inférieures de l'armature soient réunies par un cercle de base dans lequel est creusé le trou de vol.

La couleur plus ou moins dorée des éclisses ne permet pas de préciser si les éclisses étaient en bois de chêne, de noisetier, d'osier ou encore de clématite comme il est mentionné dans les textes (Marchenay, 1979).

(44) Paris, BN, Fr 1951, f. 10v.

(45) Lyon, BM, ms. 27, f. 51.

(46) Bruxelles, Bibl. Royale, ms. 9507, f. 1 ou Valence, Bibl. Univ., ms. 780, f. 28v.

(47) Paris, BN, Fr 1877, f. 21v ou Lat 9333, f. 91v ou encore Heidelberg, Bibl. Univ., Salem II.16.

(48) Comme à Florence, Bibl. Laurenziana, Pal 69, f. 18 ou à Vienne, Öst. Nat. Bibl., sn 2644 et atteignent même le nombre de vingt à Paris, BN, Fr 1877, f. 42v.

(49) Par exemple à Paris, BN, Fr 1951, f. 10v ou Lyon, BM, ms. 27, f. 51.

(50) On compte quatre pieds dans un Thomas de Cantimpré (Bruxelles, Bibl. Royale, ms. 9507, f. 1) mais douze pieds dans un *Tacuinum Sanitatis* conservé à Paris, BN, Lat 9333, f. 91v.

Ces ruches, qu'elles soient ou non recouvertes d'enduit, adoptent des formes très diverses. Nombre d'entre elles ressemblent à un petit dôme dont le sommet est quelquefois aplati (51). D'autres ruches sont coniques avec l'extrémité supérieure effilée, comme un pain de sucre. D'un faible diamètre, elles ont une allure élancée (52) (Pl. 6). Plus rares sont les ruches tronconiques au large sommet plat (53) (Fig. 7 ou Pl. 3) ou celles reproduisant la forme d'une cloche (54) (Fig. 8 et 9). Ces dernières dessinent un étranglement ou taille vers le tiers inférieur alors que le bas de la ruche se recourbe légèrement pour mieux adhérer à la table de vol.

La majorité de ces ruches sont munies dans leur partie supérieure d'une poignée ou griffe, constituée par l'extrémité de la branche formant l'armature du tressage. Cette poignée facilite le transport (55) et permet aussi, quand vient l'hiver, de fixer la coiffe de paille protectrice.

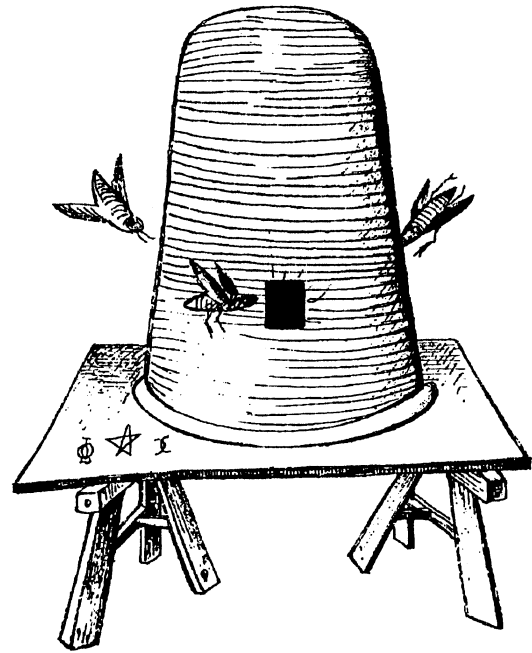


Fig. 7. Paris, BN, Fr 9136, f. 187v.
(Dessin Brigitte Parent)

La taille moyenne des ruches en éclisses est d'une cinquantaine de centimètres de haut (56) ; quelques-unes (57), de forme conique, peuvent dépasser les quatre-vingts centimètres.

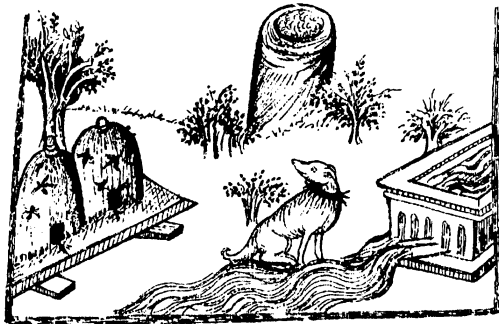


Fig. 6. Paris, BN, Lat 9471, f. 13.
(Dessin Brigitte Parent)

Plusieurs de ces ruches sont figurées sans trou de vol, cependant la majorité offrent une petite ouverture dans la partie inférieure où la vannerie est plus lâche ou encore dans le cercle de bois reliant les côtes à leur base. Elle se présente comme une petite arche ou un rectangle. Seuls les paniers en forme de cône ou de cloches sont troués au niveau du tiers infé-

- (51) Bruxelles, Bibl. Royale, ms. IV 1024, f. 136v.
- (52) Comme à Paris, BN, Fr 1951, f. 10v, Lyon, BM, ms. 27, f. 51 ou encore Bâle, Bibl. Univ., ms. F III 3, f. 82.
- (53) Paris, BN, Fr 9136, f. 187v ou 126. Sur ce dernier folio, un bourrelet renforce le bord inférieur.
- (54) Paris, Fr 12321, f. 152 ou Fr 9137, f. 210v.
- (55) Comme le prouve le paysan portant une ruche grâce à ce bâton dans un calendrier figurant *Le temps circulaire* (Stuttgart, Württ. Landesbibl., Hist Folio 415, f. 17v).
- (56) Par exemple à Paris, BN, Fr 9136, f. 126, Chantilly, Condé, ms. 64, f. 2v, Valence, Bibl. Univ., ms. 780, f. 28v, Heidelberg, Bibl. Univ., Salem II.16 ou encore Lyon, BM, ms. 27, f. 51.
- (57) Comme à Holkham Hall, Bibl. Leicester, ms. 311 ; elle dépasse même un mètre à Paris, BN, Fr 1951, f. 10v.

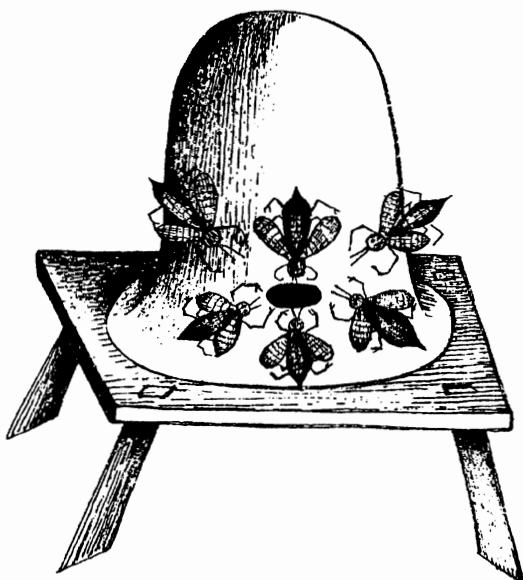


Fig. 8. Paris, BN, Fr 12321, f. 152.
(Dessin Brigitte Parent)

rieur (58), les ouvertures se réduisant à de minces fentes (59) (Fig. 7, 8 et 9).

Ruches de paille

Si, au Moyen Age, les ruches de paille sont loin d'être absentes de l'iconographie, elles y sont moins nombreuses que les paniers faits d'éclisses. Elles apparaissent pour leur très grande majorité dans des manuscrits provenant de la France du Nord ou des Flandres, tandis qu'elles sont ignorées des enlumineurs méridionaux, particulièrement italiens. Il est vrai que leur fabrication est en relation avec la culture des céréales, notamment celle du seigle, plus septentrionale. Si le *Capitulaire de Villis* de Charlemagne les cite, nous ne

connaissons pas d'images médiévales de ruches en paille antérieures au XIV^e siècle (60).

Selon ces représentations, ces ruches sont composées de huit à dix rangs de paille torsadée en boudins (61) (Fig. 12); certaines, de dimensions plus imposantes, comptent jusqu'à treize (62) (Fig. 11) ou même seize rangées (63).

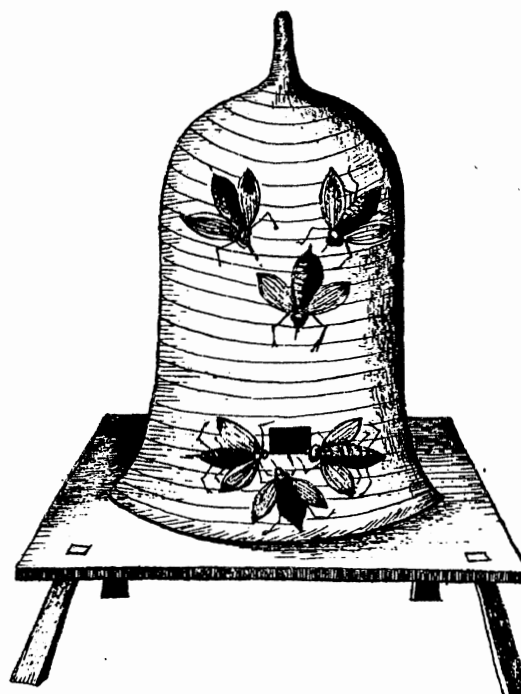


Fig. 9. Paris, BN, Fr 9137, f. 210v.
(Dessin Brigitte Parent)

Excepté la couleur blonde (64), ces illustrations ne permettent pas de connaître la nature de la paille employée. Ce sont

- (58) Plus exceptionnel est le long rectangle qui fend la ruche à mi hauteur comme dans un *Historia Plantarum* (Rome, Bibl. Casanatense, ms. 459).
- (59) Ce sont deux trous de vols rectangulaires qui découpent la base de la ruche d'un *Livre du Trésor* de Brunet Latin (Paris, BN, Fr 566, f. 73v).
- (60) Les plus anciennes représentations de ruches en paille seraient celles d'un manuscrit que Walter de Mélimate offrit en 1326 à Edouard II d'Angleterre (Legros, 1969).
- (61) Huit rangs à Paris, BN, Fr 12322, f. 193v, neuf à Londres, BL, Royal 12 C XIX, f. 45 ou encore dix rangées à Munich, Bay. St. Bibl., Gall 16, f. 57 ou dans les gravures des *Géorgiques* de Virgile, imprimées à Lyon en 1529.
- (62) Dans le *Traité d'Agriculture* de Pier' de Crescenzi édité à Speyer en 1490.
- (63) Paris, BN, Fr 1307, f. 183.
- (64) Seules les ruches d'un *Bestiaire* (Londres, BL, Royal 12 C XIX, f. 45), du début du XIII^e siècle, sont figurées de manière peu réaliste en vert.

les sources écrites qui renseignent sur l'utilisation de la paille de seigle bien sèche, les tiges étant beaucoup plus longues que pour les autres céréales (Marchenay, 1979). Assemblées en bandes, les tiges sont liées ensemble par des brins d'osier formant des ligatures verticales, plus rarement obliques (65).

Généralement la ruche de paille est semblable à un petit dôme. Parfois de forme conique, son sommet est pointu comme sur les stalles de Kempen (66), ou encore elle adopte la forme d'un cône tronqué (67). Exceptionnelle est la ruche d'un exemplaire gravé de Pier' de Crescenzi (68) qui est pareille à un petit ton-

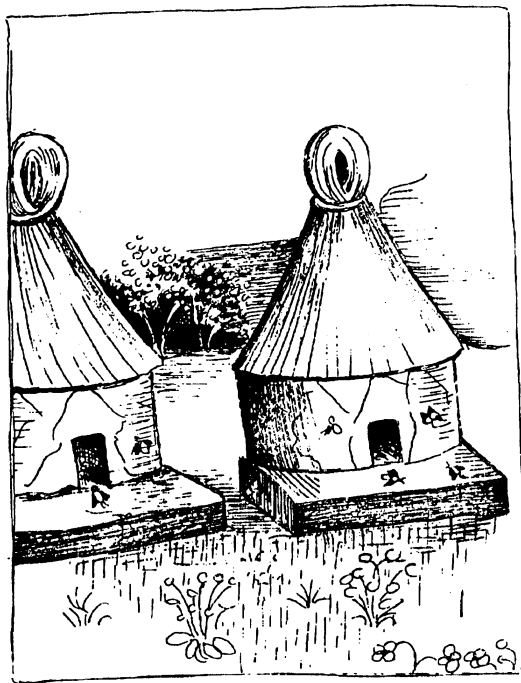


Fig. 10. Dijon, BM, ms. 493, f. 45.
(Dessin Brigitte Parent)

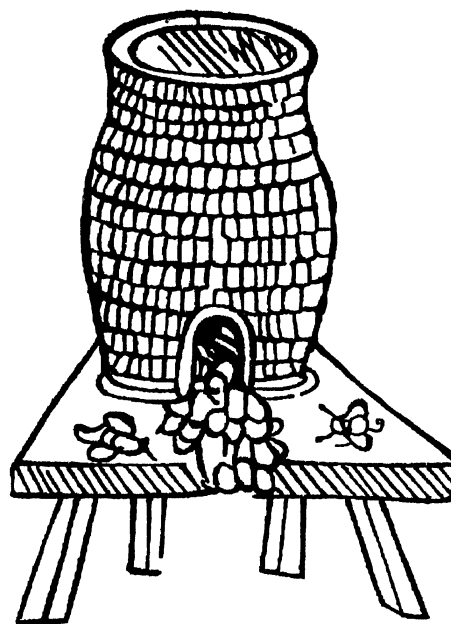


Fig. 11. *Traité d'Agriculture* de Pier' de Crescenzi édité à Speyer en 1490.
(Dessin Brigitte Parent)

neau renflé en son milieu, le sommet et la base étant plats (Fig. 11).

L'extrémité supérieure de ces ruches peut se terminer par une poignée ronde (69) ou un bâton pour le transport (70) (Fig. 12). Pourtant la majorité d'entre elles ne présentent aucun moyen de préhension, à la différence des ruches d'éclisses.

La plupart des ruches en paille sont de dimensions assez modestes, ne dépassant guère une quarantaine de centimètres, donc plus petites que les paniers d'éclisses. Toutefois les ruches tronconiques d'une gravure de Brueghel atteignent un mètre de haut pour un diamètre inférieur à cinquante centimètres.

- (65) Les faisceaux de paille sont traditionnellement liés avec des lamelles de coudrier, de noisetier ou bien d'écorce de ronce, de rotin ou de jonc (Marchenay, 1979).
- (66) Ou encore à Londres, BL, Royal 12 C XIX, f. 45.
- (67) Comme sur une gravure de P. Brueghel L'Ancien figurant des apiculteurs (conservée au Kupferkabinett de Berlin).
- (68) Exemplaire de Speyer de 1490.
- (69) Londres, BL, Royal 12 C XIX, f. 45.
- (70) Munich, Bay. St. Bibl., Gall 16, f. 57.



Fig. 12. Munich, Bay. St. Bibl., Gall 16, f. 57. (Dessin Brigitte Parent)

Ces ruches comportent le plus souvent un trou de vol à leur base, simple petite arche creusée dans la paille. Plus rarement une fente rectangulaire est percée au niveau du tiers inférieur (71).

Si tous ces paniers, de paille comme d'éclisses, sont ouverts dans leur partie inférieure -les différentes opérations ou interventions dans la colonie ne pouvant être faites que par le bas- l'intérieur de ces ruches n'est jamais visible. D'après les documents écrits et les observations ethnographiques, la plupart d'entre elles sont équipées d'une croix centrale qui soutient l'essaim au début de la construction des rayons (72).

Si l'iconographie révèle donc une grande variété de ruches, il est pourtant impossible, à travers les exemples recueillis, de dresser une cartographie précise des différents types de ruches au Moyen Age (73), de vastes régions comme le sud de la France ou l'Espagne ne fournissant aucune image. D'ailleurs sans doute des ruches de modèles divers ont-elles été utilisées simultanément pen-

dant de longues périodes, dans une même région. Ainsi les ruches de baguettes ou de paille ont pu coexister avec des ruches-troncs ou des caisses. Un exemplaire des *Géorgiques*, conservé à Oxford (74) (Pl. 7), le confirme, montrant côte à côte dans un même rucher des paniers d'éclisses et des ruches-caisses.

Le rucher

Si les agronomes latins ont donné maints détails sur les endroits convenant au rucher (Billiard, 1900), les renseignements sont nettement moins abondants chez les auteurs médiévaux. Ainsi Pier' de Crescenzi, dans les chapitres consacrés aux "mœurs, élevage et vie des mouches à miel" dans son *Traité d'Agriculture* (75), n'apporte aucune précision sur le lieu ou les précautions à prendre pour installer les ruches. Le même désintérêt est manifeste dans de nombreuses enluminures où l'emplacement des ruchers est indéterminé. En particulier dans les encyclopédies populaires, l'artiste, insistant à des fins didactiques sur la représentation

(71) Par exemple à Paris, BN, Fr 1307, f. 183 ou Fr 12322, f. 193v.

(72) Cet aménagement se retrouve aussi dans les ruches tunnel comme nous l'avons écrit précédemment.

(73) Il est à noter que les ruches en poterie n'apparaissent jamais dans l'iconographie médiévale. Leur présence est pourtant attestée dans l'Antiquité mais déjà Columelle ne conseillait pas leur emploi, ce matériau n'étant pas favorable aux abeilles (Billiard, 1928).

(74) Rawlinson G 98, f. 49v.

(75) Livre 9, chapitres 95 à 106.

de la ruche et des abeilles, ne figure généralement aucun décor aux alentours des ruchers. Quelquefois la nature est évoquée par un arbre solitaire, dont il est difficile de préciser l'espèce (76) (Pl. 1 ou 2) : ainsi dans un *Exultet* du Trésor de la Cathédrale de Salerne, deux rangées de ruches sont disposées de part et d'autre d'un arbre. Il est vrai que les auteurs antiques insistaient déjà sur l'importance d'un arbre à proximité de la ruche et à leur suite (Billiard, 1900), Virgile (77) précise qu'il est souhaitable qu'un palmier ou un grand olivier sauvage pousse dans le voisinage afin de donner de l'ombre aux vestibules des ruches (Billiard, 1928).

Si la végétation et les cultures environnantes sont de la plus grande importance dans le choix d'un site pour installer un rucher, les enluminures transmettent mal cette préoccupation. Parfois un parterre de fleurs (78) ou encore quelques arbustes (79) sont le signe d'un milieu fleuri ; ailleurs c'est au milieu d'une prairie parsemée de fleurs que sont disposées les ruches des *Géorgiques* conservées à Dijon (80) (Fig. 10). Il est pourtant impossible, à travers les images, de discerner les espèces végétales particulièrement appréciées pour la récolte du pollen. Seul un *Livre des simples médecines* (81) illustre la rubrique fève par un rucher logé à proximité de cette plante (Pl. 3), confirmant ainsi Pier'de Crescenzi pour qui "un dou-

ble service vient (aux abeilles) de la fève, du céleri, de la courge et de la brasique : à savoir la cire et la nourriture".

Plus rarement les ruches sont situées en bordure des terres cultivées, comme dans les *Heures de Rohan* (82) (Fig. 6) où deux ruches sont placées à la lisière d'un champ de céréales qu'on ensemeince. Il est vrai que ce champ est largement planté d'arbres.

Peu nombreuses sont les enluminures qui montrent un point d'eau à proximité du rucher. Or, pour que les abeilles puissent se désaltérer, Virgile avait déjà recommandé (83) (Billiard, 1928) de ne "point faire confiance à un marais profond, ni au borbier aux miasmes perfides, mais en revanche qu'il existe à proximité des sources limpides et des étangs verts de mousse et un mince ruisseau fuyant à travers les gazons". Pourtant la plupart des exemplaires des *Géorgiques* conservés ne tiennent pas compte de ce conseil ; seules les ruches du manuscrit de Warburg (84) voisinent avec un ruisseau. Parfois une fontaine orne le jardin où est disposé le rucher, comme dans une gravure du XVe siècle. Dans les *Heures de Rohan* (Fig. 6) ou un Thomas de Cantimpré, c'est une source qui jaillit au milieu d'une prairie (85). Dans ce dernier manuscrit, des grenouilles peuplent le ruisseau, contrairement aux avis

-
- (76) Par exemple Paris, BN, Lat 9333, f. 91v ou Cambridge, University Libr., ms. Ee 5, f. 45, Lyon, BM, ms. 27, f. 51 ou encore Londres, Victoria et Albert Museum, L 1504-1896, livre 11.
 - (77) Dans le livre 4 des *Géorgiques*.
 - (78) Comme dans les *Heures de Marguerite d'Orléans*, Paris, BN, Lat 1156 B, f. 144.
 - (79) Bruxelles, Bibl. Royale, ms. IV 1024, f. 136v.
 - (80) BM, Ms. 493, f. 45.
 - (81) Paris, BN, Fr 9136, f. 126.
 - (82) Nous retrouvons une disposition analogue dans un Virgile conservé à Florence, Bibl. Laurenziana, Pal 69, f. 18.
 - (83) Reprenant les prescriptions d'Aristote et Varron.
 - (84) Bibl. Institute, exemplaire Wellington, f. 35v.
 - (85) Bruxelles, Bibl. Royale, Ms. 9507, f. 1 ou Paris, BN, Lat 9471, f. 13.

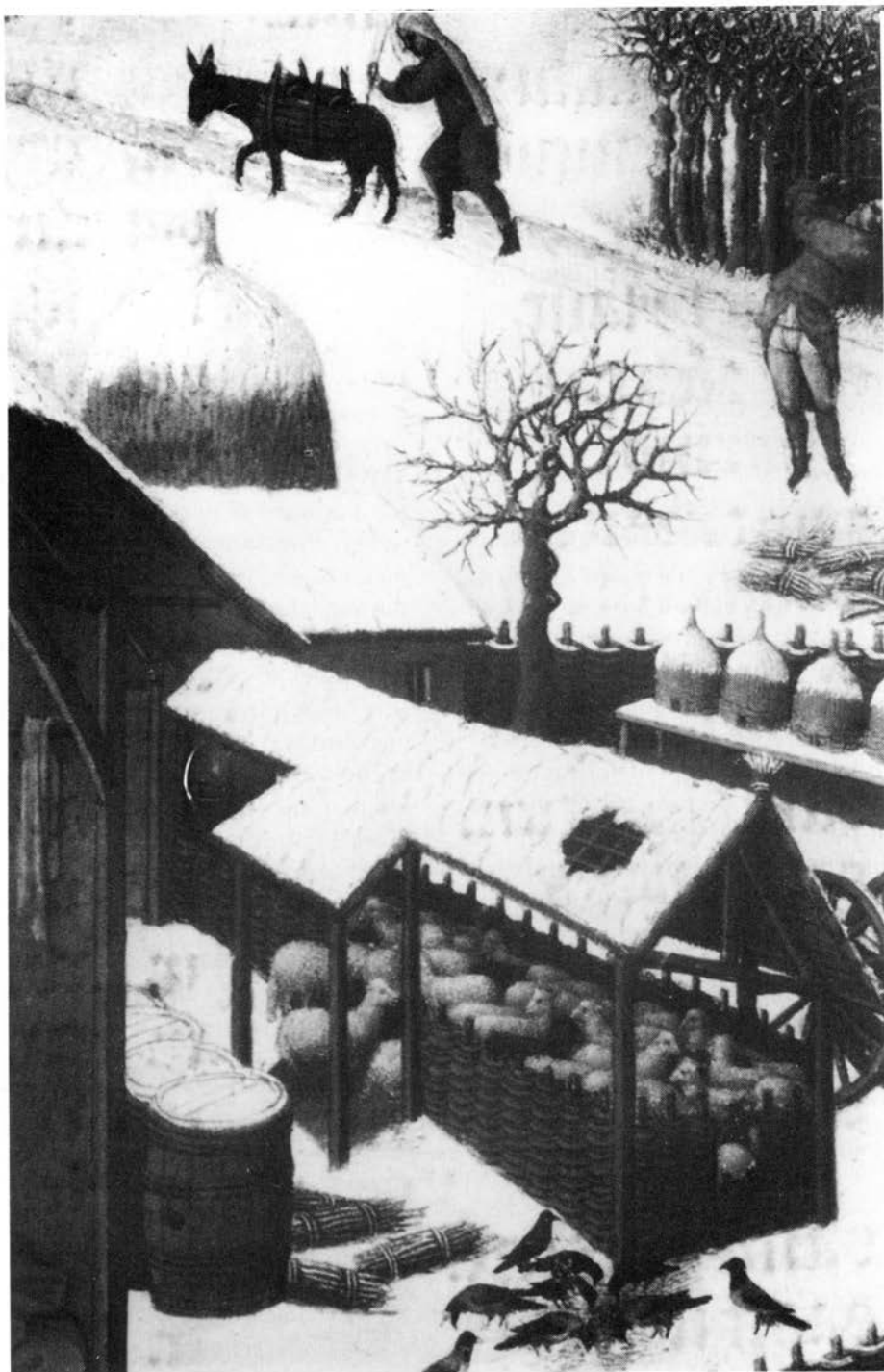
d'Aristote (86) ou de Columelle pour qui ces batraciens sont des ennemis des abeilles dont elles doivent être protégées (Billiard, 1900).

Si certains ruchers sont figurés en pleine nature, plusieurs enluminures les installent à proximité immédiate de l'habitation. Ainsi dans deux *Tacuinum Sanitatis* (87), les ruches sont placées sur une table d'envol tout contre les murs de la ferme tandis que dans un Virgile (88), les paniers sont posés sur une étagère accolée à la maison, face au jardin. Plus fréquemment, le rucher est situé dans la cour enclose qui entoure l'habitation, que ce soit à côté du pigeonnier, à l'arrière de la bergerie comme dans les *Très Riches Heures du Duc de Berry* (89) (Pl. 4), ou en face de la maison (90). Il peut être encore logé à l'extérieur de la cour, contre la clôture bordant la ferme comme dans le *Bréviaire Grimani* (91). Cet emplacement à proximité du logis permet une surveillance aisée; il assure également une bonne protection contre le vent grâce au mur, à la palissade, ou à la haie près desquels les ruches sont appuyées. D'ailleurs plusieurs auteurs antiques (92) insistent sur

l'importance d'une judicieuse orientation des ruchers (93) (Billiard, 1900 et 1928); sur ce point, les enluminures ne nous apportent aucune information.

A travers l'iconographie, la majorité des ruchers sont représentés sans protection contre la pluie, la neige ou l'humidité, quelle que soit la matière des ruches. Il est vrai que dans beaucoup d'images, par exemple les calendriers, où la notion du temps est perceptible, la scène se passe à la belle saison (94); d'autre part dans les régions méridionales, les ruchers couverts restent l'exception en raison de la température clémente et de la rareté de la neige. Pourtant la fragilité des matériaux de certaines ruches imposait de les abriter durant l'hiver grâce à une coiffe dénommée *surtout*. Dans les enluminures, seules les ruches d'éclisses portent cette couverture. Composée de paille, la coiffe peut envelopper seulement le sommet de la ruche (95) (Fig. 5); parfois elle descend à mi-hauteur (96) (Fig. 10) ou encore elle s'arrête au ras du trou de vol (97) (Ill. 4). Cette calotte qui épouse généralement la forme de la ruche est enfilée sur la griffe du panier; quelquefois elle prend l'aspect

-
- (86) Aristote cite, parmi les ennemis des abeilles, les guêpes, les mésanges, les hirondelles, les grenouilles qui les happent dans les mares où elles vont boire ou encore les crapauds qui frappent plusieurs fois la ruche pour faire sortir les insectes et les manger. Columelle y ajoute les lézards, scarabées... (Billiard, 1900, 1928; Marchenay, 1979). Une gravure illustrant l'exemplaire des *Géorgiques*, imprimé à Lyon en 1529, montre d'ailleurs un paysan chassant souris et lézard qui guettent l'entrée d'une ruche.
 - (87) Paris, BN, NAL 1673, f. 82 ou Liège, Bibl. Univ., ms. 887 (1041), f. 63v.
 - (88) Valence, Bibl. Univ., ms. 780, f. 28v.
 - (89) Chantilly, Condé, 64, f. 2v.
 - (90) Holkham Hall, Bibl. Leicester, ms. 311 ou encore Paris, BN, Fr 1877, f. 21v.
 - (91) Venise, Bibl. Marciana, Ms. Lat I, 99.
 - (92) Virgile précise qu'il faut chercher pour les abeilles un séjour où les vents n'aient aucun accès car ils les empêchent de porter leur butin chez elles (Billiard, 1928).
 - (93) Il est préconisé d'orienter l'entrée des ruches vers l'est ou le sud pour que les abeilles profitent le plus longtemps possible du soleil (Billiard, 1928).
 - (94) En mai pour symboliser le renouveau de la nature dans la représentation du *Temps circulaire* (Stuttgart, Württ. Landesbibl., Hist Folio 415, f. 17v) ou dans un calendrier astronomique (Oxford, Bodleian, Rawlinson D 939), mais aussi en septembre dans les *Heures de Rohan*.
 - (95) Comme à Paris, BN, Fr 1877, f. 21v ou 42v.
 - (96) Dijon, BM, ms. 493, f. 45.
 - (97) Par exemple dans les *Très Riches Heures du Duc de Berry*.



Pl. 4. Chantilly, Condé, ms. 64, f. 2v.

d'un petit toit tronconique ; elle est alors munie à son sommet d'un anneau constitué de brins de paille liés ensemble comme dans une version des *Géorgiques* (98) (Fig. 10). Exceptionnellement nous retrouvons cette protection en paille sur une ruche-tronc d'un *Historia Naturalis* de Pline (99) (Pl. 1).

Il arrive cependant que le rucher soit préservé des intempéries grâce à une toiture. Cet aménagement protège aussi bien des ruches en paille qu'en éclisses. Le toit à deux pans repose le plus souvent sur quatre piliers d'angle, plus rarement sur des troncs non équarris (100) (Fig. 1) ; les coins de ces assemblages sont parfois renforcés par des étais (101) (Pl. 3). Dans un exemplaire de Virgile (102), des piliers intermédiaires donnent encore plus de solidité à l'abri d'un rucher, il est vrai, de taille imposante. Ces toitures sont presque toujours couvertes de chaume ; toutefois celle d'un *Dioscorides*, d'origine italienne, est en tuiles rondes et percée d'une petite lucarne (103) (Fig. 1).

La protection contre la pluie est parfois simplement assurée par une planche horizontale qui est tenue, comme pour les toitures, par des piliers aux quatre coins ou bien par des bâtons régulièrement plantés (104) (Pl. 7). Un auvent peut pro-

longer le toit de la maison contre laquelle le rucher est adossé (105). Il est à noter qu'aucun rucher fermé, bâtiment totalement clos, exclusivement réservé aux abeilles (Marchenay, 1979), n'apparaît dans l'iconographie médiévale, même dans les régions froides.

Dans un certain nombre d'images, les ruches sont posées à même la terre ; on peut imaginer le mauvais état de leurs bases rongées par l'eau. En effet il est nécessaire d'isoler les ruches de l'humidité du sol et des eaux de ruissellement grâce à un support, le *tablier*, qui joue également le rôle de table d'envol pour les abeilles. Par exemple dans un Virgile (106) ou un Thomas de Cantimpré (107), des socles, constitués de grosses pierres rondes ou quadrangulaires, légèrement débordants, portent chacun une ruche d'éclisses. Parfois c'est une épaisse planche, sur le sol qui sert d'isolant (108) (Fig. 10) ; cette pièce de bois repose quelquefois sur deux madriers (109) (Fig. 6). Dans un exemplaire des *Géorgiques*, les ruches sont disposées sur deux étagères, séparées du sol par des cales disposées régulièrement (110) (Pl. 7). D'une manière plus rudimentaire, deux longues poutres sont parfois glissées sous des ruches-caisses (111) afin de les surélever (Fig. 3).

(98) Dijon, BM, ms. 493, f. 45.

(99) Londres, Victoria et Albert Museum, L 1504-1896, livre 11.

(100) Modène, Bibl. Estense, Lat 933, f. 92 ou exemplaire gravé de Virgile, Lyon, 1529.

(101) Venise, Bibl. Marciana, Lat I, 99, Holkham Hall, Bibl. Leicester, ms. 311 ou Paris, BN, Fr 9136, f. 126.

(102) Holkham Hall, Bibl. Leicester, ms. 311.

(103) Modène, Bibl. Estense, Lat 933, f. 92.

(104) Oxford, Bodleian, Rawlinson G 98, f. 49v.

(105) Valence, Bibl. Univ., ms. 780, f. 28v.

(106) Florence, Bibl. Laurenziana, Pal 69, f. 18.

(107) Bruxelles, Bibl. Royale, ms. 9507, f. 1.

(108) Par exemple à Dijon, BM, ms. 493, f. 45 ou Londres, BL, Royal 12 C XIX, f. 45.

(109) Rome, Bibl. Casanatense, ms. 4182, f. 181 ou Paris, BN, Lat 9471, f. 13.

(110) Oxford, Bodleian, Rawlinson G 98, f. 49v. Dans le *Tacuinum Sanitatis* de Liège (Bibl. Univ., ms. 887 (1041), f. 63v), ce sont trois étagères superposées qui supportent les ruches.

(111) Escorial, Bibl. Monastère, S II 19, f. 41.

Plus souvent les ruches reposent sur de petites tables en bois rectangulaires qui ne dépassent guère quarante centimètres de haut (112). Des variantes apparaissent dans leur piètement : parfois des entretoises renforcent l'assemblage (113) (Pl. 3), pour d'autres, le plateau est soutenu par quatre (114) (Fig. 8 et 9) ou trois pieds courts inclinés (115) tandis que ce sont de solides tréteaux tripodes qui supportent la planche d'un Platearius (116) (Fig. 7). Ces tables, garnies d'une ou deux ruches, sont en général de taille modeste. Plus rares sont les longues tables étroites dont la forme rappelle un banc (117) (Pl. 3 et 4). Les apiculteurs préfèrent alors utiliser une étagère maintenue par des piliers d'angle qui fixent également la toiture (118); dans une copie des *Géorgiques* (119), deux étagères superposées sont fixées sur des étais perpendiculaires aux murs de la maison contre laquelle sont abritées les ruches.

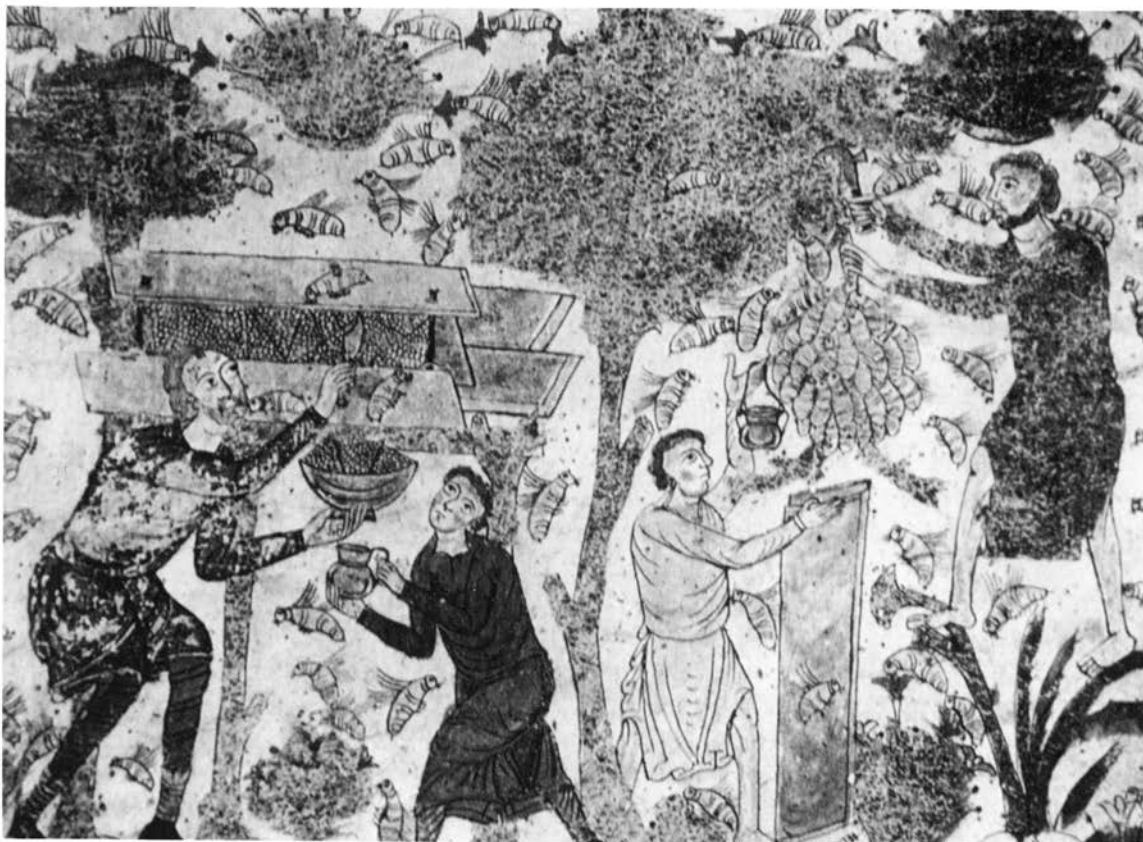
A travers les enluminures, les ruchers comptent un nombre variable de ruches ; le plus souvent ils comportent peu de paniers (120). S'il n'est pas rare de voir seulement deux ruches côte à côte, plus souvent les ruchers comprennent trois ou quatre ruches, regroupées deux par deux sur des petites tables. Ce sont surtout les

ruchers des *Exultet* constitués de ruches-caisses qui incluent le plus de ruches (121). Par exemple dans le rouleau du Trésor de Salerne (122), on peut dénombrer deux rangées superposées de quatre ruches et jusqu'à dix ruches dans celui de la Vaticane (123) (Fig. 2) ou de Mirabella. De même les ruchers où s'activent les apiculteurs portant des vêtements professionnels totalisent dans l'ensemble un nombre important de ruches : huit dans les *Géorgiques* de Lyon (124), ou encore seize réparties sur deux étagères dans celui d'Oxford (125) (Pl. 7). Cette différence numérique notable révèle sans doute la coexistence de ruchers différents, les uns entretenus par le paysan à proximité de sa ferme, composés seulement de deux à trois ruches, les autres exploités professionnellement qui regroupent un nombre important de paniers.

Apiculture

En fait les images ne montrent que deux tâches de l'apiculteur, la capture des essaims et la récolte du miel. Il est vrai que les techniques de l'apiculture, avant les transformations profondes qu'entraîneront les ruches à rayons mobiles au XIX^e siècle, ne demandaient guère d'au-

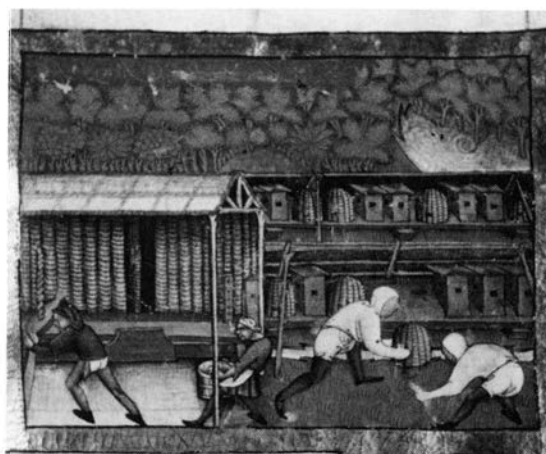
-
- (112) Beaucoup plus rares sont les deux tables rectangulaires comme celles qui atteignent un mètre de hauteur du *Tacuinum Sanitatis*, Paris, BN, NAL 1673, f. 82.
 - (113) Paris, BN, Fr 1877, f. 21v ou Fr 9136, f. 126.
 - (114) Paris, BN, Fr 12321, f. 152 ou Fr 9137, f. 210v.
 - (115) Paris, BN, Fr 1307, f. 183.
 - (116) Paris, BN, Fr 9136, f. 187v.
 - (117) Chantilly, Condé, 64, f. 2v, Warburg, Bibl. Institute, ex. Wellington, f. 35v ou encore Paris, BN, Fr 9136, f. 126.
 - (118) Holkham Hall, Bibl. Leicester, ms. 311, Bibliothèque Vaticane, Pal Lat 1632, f. 51v ou encore *Géorgiques* imprimé de la collection K.A. Forster.
 - (119) Valence, Bibl. Univ., ms. 780, f. 28v.
 - (120) Il est difficile de prendre en compte les miniatures qui montrent une ruche isolée ; ces images ayant avant tout pour but d'illustrer le mot ruche ou abeille.
 - (121) Sept ruches sont peintes dans l'*Exultet* de Troia.
 - (122) Ou dans l'*Exultet* de la Bibl. Casanatense de Rome (724 B 13).
 - (123) Vat Lat 9820.
 - (124) Lyon, Bibl. Univ., ms. 27, f. 51.
 - (125) Oxford, Bodleian, Rawlinson G 98, f. 49v ou Liège, Bibl. Univ., ms. 887 (1041), f. 63v.



Pl. 5. Rome, 31. Bibl. du Vatican, Barb Lat 592.



Pl. 6. Paris, BN, Fr 1951, f. 10v.



Pl. 7. Oxford, Bodleian, Rawlinson G 98, f. 49v.

tres interventions. Le Moyen Age ne marque pas une évolution sensible des pratiques apicoles, comparées aux procédés antiques (Billiard, 1900, 1928).

Les représentations relatives à l'apiculture sont en réalité peu nombreuses ; ce sont la ruche et les abeilles qui ont avant tout intéressé les enlumineurs. La tâche la plus souvent figurée est la capture de l'essaim ; en effet le départ d'un essaim a un caractère spectaculaire qui ne peut laisser indifférent.

Pour la colonie d'abeilles, l'essaimage est le moyen naturel de résoudre l'accroissement trop important du nombre d'habitants par rapport à la taille de la ruche ; il dédouble la colonie. Pour l'apiculteur, la poursuite de l'essaim qui s'envole, sa capture et son installation dans une nouvelle ruche permettaient le développement du rucher à peu de frais (Marchenay, 1979 ; Collomb, 1981). En effet l'asphyxie au moins partielle des abeilles lors de la récolte du miel impliquait un renouvellement constant des populations ; l'essaim représentait donc un capital précieux.

L'essaimage se produit à la fin du printemps, vers le mois de mai et n'a lieu qu'une ou deux fois par an (Marchenay, 1979). Pourtant la *Housebondrie* mentionne des ruches qui fournissent jusqu'à quatre essaims par an (Grand et Delatouche, 1950) ; un essaimage aussi fréquent implique des ruches de fort petite taille.

Sur la plupart des images, les essaims sont suspendus aux arbres à faible distance du rucher (126). Leur capture s'effectue presque toujours grâce à un charivari. Selon les uns le bruit réjouissait les abeilles, selon les autres, au contraire il les effrayait, mais devait en tout cas inciter l'essaim à se poser (Collomb, 1981). Le paysan poursuivait les abeilles en criant ou en tapant sur des instruments métalliques. Dans quelques enluminures plutôt fantaisistes, l'apiculteur se livre à ce vacarme devant les ruches et non à côté de l'essaim. Un plat en métal (127) (Pl. 6), un chaudron (128) ou tout autre ustensile de cuisine en métal font l'affaire ; un tisonnier ou une simple tige métallique permet de taper sur le récipient.

Cette pratique remonte à l'Antiquité (Billiard, 1900). Plusieurs auteurs en relatent l'efficacité (129). Virgile lui-même conseille dans les *Géorgiques* : "Quand tu verras en levant les yeux l'essaim sorti de la ruche nager dans le limpide azur, suis-le des yeux... fais-y retentir l'airain et agite à l'entour les cymbales de la Mère. D'elles-mêmes, (les abeilles) se poseront aux emplacements ainsi préparés" (130) (Billiard, 1928). Cette tradition sera d'ailleurs préconisée par les agronomes d'une époque plus récente comme O. De Serres (131) et s'observait encore dans quelques campagnes françaises au début de notre siècle (Marchenay, 1979). En vérité l'effet du bruit sur les abeilles est nul. Sans doute cet usage provient-il de la survivance de l'ancien droit romain et par la suite du droit français qui stipule que le

-
- (126) Par exemple à Lyon, BM, ms. 27, f. 51, Valence, Bibl. Univ., ms. 748, livre 4 ou encore Virgile, exemplaire gravé de la collection K. A. Forster.
- (127) Paris, BN, Fr 1951, f. 10v ou Liège, Bibl. Univ., ms. 887 (1041), f. 63v.
- (128) Par exemple dans les *Géorgiques* de l'Escorial (Bibl. monastère, S II 19, f. 41).
- (129) Par exemple Aristote, Varron, Columelle, Elien, Plin, Palladius (Billiard, 1900).
- (130) Les Curètes avaient jadis, au bruit des cymbales, rassemblé les abeilles, nourrices du jeune Zeus, dans l'île de Crète (Billiard, 1928).
- (131) "Il s'agit de produire pour les abeilles un véritable charivari avec le son de bassins de cuivre ou de clochettes ou à défaut de tuiles qu'il frappera et fera doucement tinter et non rudement afin de ne pas les dépitier et faire écarter".

poursuivant d'un essaim doit se signaler aux tiers ; il émet donc, pour ce faire, toutes sortes de bruits, non pour faire poser les abeilles, mais pour attester sa présence et affirmer ainsi publiquement ses droits de propriété sur l'essaim (Collomb, 1981).

Une autre technique était recommandée par les auteurs antiques. Elle consistait à jeter sur l'essaim en fuite du sable, ou à l'asperger de vin ou d'eau, imitant ainsi la pluie détestée des abeilles, pour inciter l'essaim à se fixer (Billiard, 1900, 1928). Cette pratique n'est pas mentionnée par l'iconographie médiévale.

Exceptionnelles sont les enluminures où l'apiculteur est figuré en train de décrocher l'essaim. Pourtant, dans un *Exultet* (132), un paysan secoue avec ses mains l'arbre sur lequel s'est formé l'essaim pour faire tomber les abeilles. Dans un autre *Exultet* (133) (Pl. 5), c'est avec une serpe à dos tranchant que l'apiculteur coupe la branche à laquelle l'essaim est suspendu. Cet outil est identique à celui qui est utilisé lors de la taille de la vigne. Dans ce dernier manuscrit, un compagnon agite un enfumoir afin de calmer les abeilles et de les rendre inoffensives. Dans ce petit pot globulaire à deux anses dans lesquelles est passée une corde pour la suspension sont sans doute brûlées des herbes odoriférantes qui dégagent de la fumée, selon la recommandation des auteurs antiques (Billiard, 1928).

L'enfumoir est tenu près de l'essaim, bien au-dessus de la tête du paysan. Un récipient analogue est peint dans un manus-

crit grec d'Oppien du XI^e siècle (134) : la fumée s'échappe d'un petit chaudron à deux anses posé sur le sol au pied de l'arbre auquel est accroché l'essaim. Un autre type d'enfumoir est décrit par Virgile. Dans les *Géorgiques*, il conseille de se servir d'une étoffe fumante enroulée sur un bâton (135) (Billiard, 1928 ; Marchenay, 1979) ; l'apiculteur devra souffler sur la fumée en direction des abeilles. Un tel enfumoir est très rare dans l'iconographie, cependant on conserve un texte du XV^e siècle qui dépeint ces "linges fumants", très lents à se consumer et restant incandescents (136).

L'essaim est récolté à l'aide de récipients divers. C'est une corbeille aux parois légèrement évasées qui est placée sous les abeilles dans l'*Exultet* de Bari tandis que dans celui de la Vaticane, l'essaim est directement transvasé dans une ruche-caisse (Pl. 5). Cette dernière est dressée sous l'arbre, le petit côté ouvert vers l'essaim. A travers ces rares images, il est impossible de savoir si ces récipients ont été préalablement frottés de plantes odorantes, comme le réclament les agronomes antiques. Mélisse, menthe ou romarin, entre autres, avaient pour propriété d'attirer et de retenir les abeilles (Billiard, 1900, 1928) ; cet usage est d'ailleurs encore observé par bien des apiculteurs (Marchenay, 1979). Aucune représentation ne nous est parvenue d'un essaim sauvage capturé en sciant le tronc qui l'abrite (Marchenay, 1979 ; Collomb, 1981).

Dans la marge inférieure d'un *Psautier* (137) (Fig. 12) est sans doute figurée

(132) Bari, Trésor de la Cathédrale, *Exultet* 1.

(133) Bibl. Vaticane, Barb Lat 592.

(134) Venise, Marciana, Gr 479.

(135) "Enfin veux-tu ravir leur nectar écumant, devant leur magasin, porte un linge fumant" (Billiard, 1928).

(136) Un autre type d'enfumoir, utilisé par les Grecs et les Latins, n'est point visible dans les représentations médiévales. Il se composait, aux dires de Columelle, d'un vase en terre cuite, muni de deux anses et terminé par une pointe percée d'un trou pour le passage de la fumée (Marchenay, 1979).

(137) Munich, Bay. St. Bibl., Gall 16, f. 57.

une autre pratique pour le transvasement d'un essaim vers sa nouvelle ruche. Un homme étend un grand tissu blanc couvert d'abeilles devant le trou de vol d'une ruche. Il suffisait alors de rechercher la reine, qu'elle s'introduise dans le logement définitif pour que toute la colonie suive comme aimantée. L'utilisation d'un drap blanc pour cette opération est confirmée par les sources écrites.

Virgile conseillait deux récoltes annuelles du miel (Billiard, 1928). L'usage veut que les apiculteurs en fassent une à la fin du printemps, l'autre à l'automne, à condition qu'il y ait une miellée d'arrière-saison (Collomb, 1981). D'ailleurs la collecte a lieu à des périodes différentes selon les régions et les ressources mellifères. Ainsi les petites ruches décrites dans la *Housebondrie* n'étaient vidées que tous les deux ans (Grand et Delatouche, 1950). A travers les enluminures, il n'est pas possible de déterminer la fréquence ni l'époque de la récolte du miel.

Lorsque les ruches sont pleines de miel, plusieurs méthodes permettent de ramasser les rayons. Souvent la colonie est asphyxiée et sacrifiée dans sa totalité. Très courante en France au Moyen Age, cette pratique perdurera jusqu'au XIXe siècle ; le nombre considérable d'essaims sauvages dans les forêts encourageait cette méthode rudimentaire (Marchenay, 1979 ; Collomb, 1981). Ainsi dans les *Géorgiques* d'Oxford (138), un apiculteur introduit une torche allumée sous une ruche qu'un compagnon surélève avec précaution (Pl. 7). L'entrée et toutes les aérations sont alors soigneusement obs-

truées afin que les abeilles meurent toutes sans exception (139).

Pourtant d'autres fois le miel est recueilli en enfumant simplement les ruches (140). Ainsi dans un *Exultet* de la Vaticane, un paysan dispose sous une ruche-caisse un petit pichet, identique à celui qui sert à l'enfumage de l'essaim. Simultanément un paysan taille les rayons. Le miel n'est pas alors collecté dans sa totalité, l'apiculteur laissant des provisions pour que les abeilles qui survivent se nourrissent l'hiver suivant.

Pour récolter le miel, l'apiculteur s'est muni d'un couteau dont la longueur devait être étudiée pour qu'il puisse aller au fond des paniers. L'extrémité de la lame en est échancrée et le taillant ne mesure qu'une dizaine de centimètres. Cet instrument ne diffère pas des couteaux contemporains utilisés lors des repas. Jamais ne sont figurés les couteaux spéciaux attestés par l'ethnographie pour l'exploitation des ruches fixes (141). Les seuls récipients représentés dans différents *Exultet* pour récolter les rayons sont de larges plats creux.

Seules les *Géorgiques* d'Oxford (142) montrent la transformation du miel (Pl. 7). L'opération se déroule dans une grange proche du rucher où le miel a été emporté à l'abri du pillage des abeilles. Les gâteaux de miel sont brisés et placés dans une comporte ; aucune enluminure ne présente de claie en osier, spécialement conçue à cet usage, afin de filtrer la production (Collomb, 1981). A Oxford, le miel est passé à travers une toile blanche qui tapisse l'intérieur du récipient. La

(138) Bodleian, Rawlinson G 98, f. 49v.

(139) C'était une mèche de soufre qui était utilisée (Marchenay, 1979 ; Collomb, 1981).

(140) Déjà les Grecs et les Romains ne pratiquaient pas l'étouffage mortel (Billiard, 1900).

(141) Par exemple le couteau plat qui sert à décoller les rayons le long des parois de la ruche ou la lame à l'extrémité en forme de crochet qui est utilisée pour découper les rayons à leur base avant de les retirer (Marchenay, 1979 ; Collomb, 1981).

(142) Oxford, Bodleian, Rawlinson G 98, f. 49v.

cuve, constituée de douelles d'une cinquantaine de centimètres de haut, renforcée par des cercles, ne diffère guère des comportes utilisées dans la viticulture.

Après avoir récolté le premier miel, de qualité supérieure, les rayons sont mis sous une presse. L'apiculteur d'Oxford se dirige avec son cuveau vers un pressoir, maladroitement reproduit. Deux poteaux verticaux maintiennent en haut une large planche de bois qu'une grosse vis permet d'abaisser sur les rayons (Collomb, 1981). Curieusement aucun récipient n'est figuré pour recueillir le miel, plus épais, dit second miel, qui exsude des rayons (143).

La majorité des paysans qui capturent des essaims ou récoltent le miel ne prennent aucune précaution particulière, travaillant tête et mains nues. Cependant certains s'enveloppent le chef dans un grand turban (144) ou dans un chaperon qui cache le cou (145) (Fig. 12) et une partie du visage (146) (Pl. 3). Le *camail*, sorte de cagoule composée d'un masque rigide et d'une étoffe recouvrant entièrement la tête (Collomb, 1981), reste rare dans les enluminures. Il est parfois difficile d'en préciser la matière : est-il en métal à Oxford (147) (Pl. 7) où le masque est de couleur blanche ? Dans la gravure des apiculteurs de Brueghel, il est en osier. De forme circulaire, le tressage rayonnant laisse de minces fentes entre les éclisses. Ces masques se prolongent tous par une petite cape en toile qui protège la tête et le haut du buste.

L'usage des gants qui risque de rendre les gestes plus maladroits est moins souvent attesté. C'est en général les mains nues que l'apiculteur opère et même ouvre les ruches comme dans la gravure de Brueghel. Pourtant dans un *Livre des simples médecines* (148) (Pl. 3) ou des *Géorgiques* (149), l'apiculteur a enfilé des moufles comportant trois doigts (Pl. 7).

Seuls les apiculteurs des *Géorgiques* d'Oxford portent un vêtement uniformément blanc. Il s'agit d'une robe courte dont les pans sont relevés dans la ceinture pour ne pas entraver les mouvements. L'emploi du blanc obéit certainement au conseil donné aux apiculteurs de se vêtir de couleur claire afin de ne pas exciter les abeilles.

Il est remarquable de constater que ces protections vestimentaires sont mises surtout lors de la récolte du miel (150), moins souvent lors de la capture de l'essaim. En effet les abeilles sont alors relativement inoffensives tandis que la récolte dérange la colonie et provoque la réaction des insectes (Collomb, 1981).

*

* *

L'iconographie nous restitue donc les rapports privilégiés qu'entretiennent depuis toujours l'homme et les abeilles. Il est vrai qu'au Moyen Âge, les produits des ruches fournissent un complément non négligeable à l'économie domestique. D'ailleurs aux XIV^e et XV^e siècles,

(143) Un troisième miel plus grossier était enfin obtenu en pressant, après les avoir réchauffés, les gâteaux déjà exprimés qui étaient placés dans un sac de toile (Collomb, 1981).

(144) Valence, Bibl. Univ., ms. 748, livre 4.

(145) Munich, Bay. St. Bibl., Gall 16, f. 57.

(146) Paris, BN, Fr 9136, f. 126.

(147) Oxford, Bodleian, Rawlinson G 98, f. 49v. Ce masque est circulaire et percé de nombreux trous.

(148) Paris, BN, Fr 9136, f. 126.

(149) Oxford, Bodleian, Rawlinson G 98, f. 49v.

(150) Seul l'apiculteur d'un manuscrit conservé à Lyon (Bibl. Univ., ms. 27, f. 51) porte un camail lors du charivari accompagnant la récolte de l'essaim.

cet intérêt est confirmé par la nomination par le pouvoir royal ou les seigneurs laïcs et ecclésiastiques de bigres : ces forestiers spécialisés sont chargés de récolter, au profit des puissants, les essaims sauvages et de les installer dans des ruchers

productifs (Grand et Delatouche, 1950 ; Marchenay, 1979). Outre ces métiers spécialisés, rares devaient être les paysans qui ne possédaient pas quelques ruches et ne nouaient des relations familiales avec leurs abeilles.

BIBLIOGRAPHIE

- ALPHANDERY E. (1940) : *Le livre de l'abeille : sa vie, ses moeurs, son élevage, ses produits*, S. Bornemann édit., Paris, 9ème édit.
- BILLIARD R. (1900) : *Notes sur l'abeille et l'apiculture dans l'Antiquité d'après les ouvrages des auteurs grecs et latins*, Lille.
- BILLIARD R. (1928) : *L'agriculture dans l'Antiquité d'après les Géorgiques de Virgile*, E. de Boccard édit., Paris.
- BOYE P. (1906) : *Les abeilles, la cire et le miel en Lorraine jusqu'à la fin du 18e siècle. Etude d'économie historique*, Berger-Levrault édit., Paris-Nancy.
- CAVALLO G. (1973) : *Rotoli di Exultet dell'Italia meridionale*, Adriatica édit., Bari.
- CHARLES-EDWARDS T. et KELLY F. (1983) : *Bechbretha : an old irish law-tract on bee-keeping*, Dublin institute for advanced studies édit., Dublin.
- CHAUVIN R. (1968) : *Traité de biologie de l'abeille*, Masson édit., Paris, vol.5 : *Histoire, ethnographie et folklore*.
- COLLOMB G. (dir.) (1981) : *L'abeille, l'homme, le miel, la cire*, Réunion des musées nationaux édit., Paris, (Catalogue d'exposition Arts et Traditions Populaires, 23 octobre 1981-19 avril 1982).
- DELORT R. (1984) : *Les animaux ont une histoire*, Seuil édit., Paris.
- DELORT R. (1985) : Les animaux en Occident du Xe au XVIe siècle, in : *Le monde animal et ses représentations au Moyen Age (XIe-XVe siècles)*, Université de Toulouse-Le Mirail édit., Toulouse, p. 11-45.
- DURLIAT M. (1985) : Le monde animal et ses représentations iconographiques du XIe au XVIe siècle, in : *Le monde animal et ses représentations au Moyen Age (XIe-XVe siècles)*, Université de Toulouse-Le Mirail édit., Toulouse, p. 73-92.
- FRASER M. (1951) : *Beekeeping in Antiquity*, Univ. of London édit., Londres.
- GRAND R. et DELATOUCHE R. (1950) : *L'agriculture au Moyen Age de la fin de l'empire romain au XVIe siècle*, E. De Boccard édit., Paris.
- KLINGENDER F. (1971) : *Animals in art and thought to the end of the Middle Ages*, MIT Press édit., Cambridge (Mass.).
- LEGROS E. (1969) : *Sur les types de ruches en Gaule romane et leur noms*, Musée Wallon édit., Liège.
- MANE P. (1985) : L'iconographie des manuscrits du *Traité d'Agriculture* de Pier' de Crescenzi, in : *Mélanges de l'Ecole Française de Rome, Moyen Age - Temps modernes*, 97 : 727-818.
- MARCHENAY P. (1979) : *L'homme et l'abeille*, Berger-Levrault édit., Paris.
- PETIT J. et THEODORIDES J. (1962) : *Histoire de la zoologie des origines à Linné*, P.U.F. édit., Paris.
- VELU (1975) : *Les abeilles et l'homme dans l'histoire*, Gerbert édit., Aurillac.
- WASSERMANN F. et PUJOL R. (1980) : *L'homme et l'abeille*, Ecomusée de Fresnes édit., Fresnes (Catalogue exposition de l'Ecomusée de Fresnes, 1er-30 mars 1980).
-